



L'analogie et l'énigme de l'expression

Philippe Monneret

► **To cite this version:**

Philippe Monneret. L'analogie et l'énigme de l'expression. L'information grammaticale, Peeters Publishers, 2007, pp.16-22.

HAL Id: hal-01037919

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01037919>

Submitted on 25 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'analogie et l'énigme de l'expression

Philippe Monneret

Université de Bourgogne

Il semble si étrange, aujourd'hui, de s'interroger sur le pouvoir intrinsèque du langage : sur le possible linguistique de l'émergence d'un sens neuf, sur le possible linguistique de la compréhension d'un sens qui fut inconcevable. Sans doute est-ce que la linguistique ne cesse – et ne cessera – d'être attirée vers ce qu'elle génère de technique, puisqu'elle est aussi une science du langage, et de se prêter à l'absorption dans de plus vastes domaines, des sciences cognitives à la sociologie, qui, assurément, permettent de justifier les faits linguistiques à partir d'un lieu qui leur est extérieur, mais en les réduisant dans le même mouvement à une activité humaine et sociale parmi d'autres activités humaines et sociales, et finalement comme un vecteur ou un révélateur de l'animal social humain pas plus significatif que sa propension à se nourrir, à habiter des lieux ou à entrer en relation avec autrui. Mais comment ne serait-il pas le plus significatif s'il désigne le geste de signifier ? Sans doute aussi est-ce que notre monde occidental a perdu une part de son habileté à mêler le signe et l'image, pour accentuer, au risque de la rendre irréversible, la séparation de l'information pure, circulation de signifiés affublés de signifiants indifférents, et l'iconicité brute, débauche de signifiants imaginaires dépourvus de signifiés assignables. Utiliser, pour dire cette sorte de rupture icono-sémiotique, le vieux langage de la linguistique saussurienne, ce concept de signe que l'on pourrait aussi bien, comme certains l'ont souhaité, exposer au musée de l'histoire des idées mortes, ce n'est pas s'interdire de dire quelque chose de plus que ce que la tradition a déposé dans ce mot. C'est justement tout le paradoxe ou plutôt toute l'énigme de l'expression que de permettre au langage de se dépasser sans sortir de lui-même, de ne pouvoir produire du neuf qu'avec de très anciennes matières, et de ne jamais signifier qu'en s'adossant à de l'insignifiant. Cette énigme de l'expression, nul n'a, je crois, aussi précisément tenté de la cerner que le Merleau-Ponty de la période dite « intermédiaire »¹.

« Ainsi je me mets à lire paresseusement, je n'apporte qu'un peu de pensée – et soudain quelques mots m'éveillent, le feu prend, mes pensées flambent, il n'est plus rien dans le livre qui me laisse indifférent, le feu se nourrit de tout ce que la lecture y jette. Je reçois et je donne du même geste. J'ai donné ma connaissance de la langue, j'ai apporté ce que je savais sur le sens de ces mots, de ces formes, de cette syntaxe. J'ai donné aussi toute une expérience des autres et des événements, toutes les interrogations qu'elle a laissées en moi, ces situations encore ouvertes, non liquidées et aussi celles dont ne connais que trop l'ordinaire mode de résolution. *Mais le livre ne*

¹ Pour un rapide aperçu de cette période, voir Monneret (2003b : 243-250) ; pour une analyse beaucoup plus fouillée, voir Barbaras (1991)

m'intéresserait pas tant s'il ne me parlait que de ce que je sais. De tout ce que j'apportais, il s'est servi pour m'attirer au-delà. » (Merleau-Ponty, 1969 : 18. Nous soulignons).

Voici donc une première description de l'expérience de l'accès par la lecture à une signification neuve, à un sens qui n'était pas préalablement possédé ou acquis, autrement dit à un fait d'expression. J'insisterai un instant sur la teneur de cette expérience, pour tâcher d'en faire sentir ce qu'elle me semble avoir d'irréfutable :

« Les mots, dans l'art de la prose, transportent celui qui parle et celui qui les entend dans un univers commun, mais ils ne le font qu'en nous entraînant avec eux vers une signification nouvelle, par une puissance de désignation qui dépasse leur définition ou leur signification reçue et qui s'est déposée en eux, par la vie qu'ils ont menée tous ensemble en nous, par ce que Ponge appelait heureusement leur "épaisseur sémantique" et Sartre leur "humus signifiant". » (*ibid.* : 122-123).

Le fait que cette expérience soit délicate à décrire, et plus encore à analyser, n'empêche en rien qu'elle soit profondément juste. Certes, « on ne peut que donner à voir le paradoxe de l'expression » (*ibid.* : 160), mais qui ne l'a jamais vécu ce paradoxe, par la lecture ou toute autre forme de l'expression langagière ? Et comment des livres, des lettres, des conversations, existeraient encore si rien de tout cela ne possédait, d'une façon ou d'une autre, le moyen de nous faire accéder à de nouvelles pensées ? Il semble donc légitime d'accorder un caractère fondamental à cette énigme de l'expression, que l'on pourra formuler de la façon suivante : l'accès, à partir d'un complexe de structures linguistiques possédées et maîtrisées, à une signification qui n'appartient pas à l'ensemble des significations impliquées par ce complexe de structures linguistiques acquises ; ou plus simplement l'accès à une signification nouvelle à partir de significations disponibles.

Certes, l'énigme n'est pas un mode de questionnement que les linguistes ont coutume d'adopter. Le caractère scientifique de la démarche linguistique semble exiger des problèmes, qui impliquent une ou plusieurs méthodologies et un ensemble de réponses possibles, puis génèrent une réponse, ou le plus souvent plusieurs réponses concurrentes. Ici cependant, la fidélité à cette énigme de l'expression qui constitue le point de départ de l'analyse nous oblige à laisser la question de la problématique ouverte. Est-ce à dire que l'énigme de l'expression n'a pas sa place dans une linguistique, ou encore qu'une science de l'expression serait inconcevable, oxymorique ?

« Entre la science de l'expression, si elle considère son objet tout entier, et l'expérience vivante de l'expression, si elle est assez lucide, comment y aurait-il coupure ? La science n'est pas vouée à un autre monde, mais à celui-ci, elle parle finalement des mêmes choses que nous vivons [...] Mais enfin, les idées sont toujours assujetties à la condition d'illuminer l'opacité des faits et la théorie du langage doit se faire un chemin jusqu'à l'expérience des sujets parlants. L'idée d'un langage possible de forme et s'appuie sur le langage actuel que nous parlons, que nous sommes, et la linguistique n'est rien d'autre qu'une manière méthodique et médiate d'éclairer par tous les autres faits de langage cette parole qui se prononce en nous et à laquelle, au milieu même de notre travail scientifique, nous demeurons attachés comme par un lien ombilical » (*ibid.* : 23-24).

Si une science de l'expression est possible, si l'innovation sémantique² est accessible à l'analyse linguistique, nous pouvons poursuivre notre raisonnement. Commençons par rappeler que, si le fait expressif semble incontestable, si l'innovation sémantique est une expérience dont on imagine aisément qu'elle puisse être vécue, il reste que ce type

² Cette formulation est due à Paul Ricoeur. Voir notamment, parmi de multiples références à ce sujet, Ricoeur (1986 : 13-39).

d'expérience ne présente évidemment aucun caractère de généralité. L'usage ordinaire du langage ne produit généralement pas l'expérience de l'expression mais plutôt celle de la communication ; non pas l'accès à un sens neuf, mais plutôt la circulation de significations possédées. Merleau-Ponty oppose ainsi au langage parlant, apte à produire et recevoir de l'innovation sémantique, le langage parlé, fondé uniquement sur des sens disponibles :

Disons qu'il y a deux langages : le langage après coup, celui qui est acquis, et qui disparaît devant le sens dont il est devenu le porteur, – et celui qui se fait dans le moment de l'expression, qui va justement me faire glisser des signes au sens, – le langage parlé et le langage parlant. (*ibid.* : 17)

Le langage parlé, c'est celui que le lecteur apportait lui, c'est la masse des rapports de signes établis à significations disponibles, sans laquelle, en effet, il n'aurait pas pu commencer de lire, qui constitue la langue et l'ensemble des écrits de cette langue, c'est aussi l'œuvre de Stendhal³ une fois qu'elle aura été comprise et viendra s'ajouter à l'héritage de la culture. Mais le langage parlant, c'est l'interpellation que le livre adresse au lecteur non prévenu, c'est cette opération par laquelle un certain arrangement des signes et des significations déjà disponibles en vient à altérer, puis à transfigurer chacun d'eux et finalement à secréter une signification neuve, à établir dans l'esprit du lecteur, comme un instrument désormais disponible, le langage de Stendhal. Une fois acquis ce langage, je peux bien avoir l'illusion de l'avoir compris par moi-même : c'est qu'il m'a transformé et rendu capable de le comprendre. (*ibid.* : 17)

La distinction entre le langage parlant et le langage parlé n'est pas seulement une différence entre deux usages d'un même langage. C'est aussi et surtout la distinction de deux régimes sémiotiques. En effet, on démontre aisément qu'une langue constituée d'un système de signes totalement arbitraires serait foncièrement inapte à générer une signification nouvelle. En effet, si un individu produit un signifié qu'il transmet au moyen de signifiants arbitrairement associés à ce signifié, l'auditeur ou le lecteur ne peut interpréter ces signifiants qu'à la condition qu'il possède déjà les signifiés auxquels ils sont associés. Par conséquent, une théorie du langage fondée sur l'arbitraire ne peut qu'expliquer la transmission d'information, au sens de l'activation, chez le récepteur, d'informations qu'il possède déjà. Parler, dans ce genre de théorie, c'est signifier à autrui qu'on émet actuellement des pensées disponibles à l'état latent chez le récepteur. C'est inviter le récepteur à pointer l'une de ses propres idées :

Après tout, je comprends ce qu'on me dit parce que je sais par avance le sens des mots qu'on m'adresse, et enfin je ne comprends que ce que je savais déjà, je ne me pose d'autres problèmes que ceux que je peux résoudre. Deux sujets pensants fermés sur leurs significations, – entre eux des messages qui circulent, mais qui ne portent rien, et qui sont seulement occasion pour chacun de faire attention à ce qu'il savait déjà, – finalement, quand l'un parle et que l'autre écoute, des pensées qui se reproduisent l'une l'autre, mais à leur insu, et sans jamais s'affronter, – oui, comme le dit Paulhan, cette théorie commune du langage aurait pour conséquence « que tout se passât à la fin entre eux comme *s'il n'y avait pas eu langage* »⁴ (*ibid.* : 14)

Il y a donc un régime sémiotique fondé sur des signes entièrement arbitraires, un régime sémiotique que l'on peut appeler *endologique*, qui assure la circulation du langage parlé, mais se révèle inapte à fonder la possibilité du langage parlant parce qu'il ne peut saisir aucune innovation sémantique. Corrélativement, si le régime sémiotique qui permet l'effectivité d'une parole parlante ne peut être fondé sur un ensemble de signes arbitraires, ce régime sémiotique, que l'on peut qualifier d'*exologique*, sera fondé sur un

³ Merleau-Ponty a développé auparavant l'exemple de la *Chartreuse de Parme*.

⁴ La citation est extraite de Paulhan (1942 : 128).

rapport signifiant qui nécessairement s'oppose à l'arbitraire⁵ : ce rapport signifiant qui s'oppose à l'arbitraire est celui de l'analogie. En résumé (tableau 1) :

	Régime sémiotique	Relation signifié/signifiant
Langage parlé	endologique	arbitraire
Langage parlant	exologique	analogique

Comment se justifie cette interprétation de la distinction faite par Merleau-Ponty entre langage parlé et le langage parlant, et plus précisément le rapport établi entre langage parlant et analogie du signe ? Il convient tout d'abord, avant de répondre à cette question, de reconnaître que ce n'est pas la solution que Merleau-Ponty a adoptée : du point de vue linguistique, la condition de possibilité de la parole parlante repose pour lui dans le caractère diacritique du signe linguistique⁶. Cette position se justifie à la fois par l'influence de la linguistique saussurienne et par celle de la psychologie de la Forme, mais elle semble, comme l'indique notamment la référence au geste, révéler un infléchissement rétrospectif en direction des analyses de la *Phénoménologie de la perception*, qui fondaient l'expression linguistique sur le phénomène perceptif en la considérant comme une modalité de la puissance expressive du corps⁷. En cherchant, dans *La prose du monde*, à « s'installer au cœur-même de l'opération expressive, sans préjuger des catégories à travers lesquelles il faut la décrire » (Barbaras, 1991 : 70), en cherchant donc à décrire puis à expliquer l'émergence de l'innovation sémantique, Merleau-Ponty se situe au plus près de l'énigme de l'expression, si près qu'il ne dispose plus des moyens de l'appréhender, parce qu'il reste, dans cette approche, tributaire d'une philosophie de la conscience dont seule une perspective ontologique, telle qu'elle est exposée dans *Le visible et l'invisible*, saura le libérer⁸. Toutefois, cette réorientation de l'analyse phénoménologique de l'expression linguistique vers une ontologie de la chair⁹ laisse le linguiste sur sa faim. Là, il doit bien reconnaître que le philosophe l'abandonne pour de plus vastes desseins, le laissant avec un tas de mots, de signifiants, de signifiés, comme devant un moteur à moitié démonté, mais promettant toujours des voyages fabuleux. Car la démarche linguistique s'est bien ancrée à une question livrée par la philosophie – cette énigme de l'expression –, mais elle n'avait d'autre but que d'y

⁵ Sur ces notions d'endologie et d'exologie, voir Monneret (2004b : 253-264)

⁶ « C'est dire que la valeur linguistique de ce mot n'est définie que par la présence et l'absence d'autres mots à côté de lui. Et comme on peut dire la même chose de ceux-ci, il apparaît que *le langage ne dit jamais rien, il invente une gamme de gestes qui présentent entre eux des différences assez claires pour que la conduite du langage, à mesure qu'elle se répète, se recoupe et se confirme elle-même, nous fournisse de manière irrécusable, l'allure et les contours d'un univers de sens* » (*ibid.* : 45-46. Les italiques sont dans le texte)

⁷ Voir Merleau-Ponty (1945 : 204, *et sq.*)

⁸ « La philosophie de l'expression, conçue au départ comme prolongeant et accomplissant la phénoménologie de la perception, libère en réalité l'espace d'une ontologie. Compris jusqu'au bout, le phénomène de l'expression ébranle la dualité dont Merleau-Ponty est encore prisonnier et révèle les limites d'une philosophie de la conscience. Le sens de l'ontologie sera alors de fonder ce phénomène de l'expression, tel qu'il va peu à peu se dégager durant cette période de transition » (Barbaras, 1991 : 69-70).

⁹ Voir Merleau-Ponty (1964).

trouver un « voir de compréhension », comme le dit Gustave Guillaume¹⁰, afin d'en faire émerger des faits non nécessairement accessibles par un autre moyen. Osons cette question absurde : qu'aurait fait Merleau-Ponty s'il s'était « converti » à la linguistique au sortir de *La prose du monde* ? Aurait-il eu le sentiment d'épouser de près le paradoxe expressif en le diluant dans la théorie de la valeur ? Et que dire après cela, qui puisse enrichir notre connaissance empirique du langage ?

Que le recours au caractère différentiel du signe soit un résultat linguistique trop pauvre au regard de ce que laissait espérer l'analyse phénoménologique initiale est une chose. Il reste encore à justifier en quoi le recours à la notion d'analogie serait une meilleure solution. La thèse ici soutenue peut être brièvement résumée de la façon suivante : la structure de l'analogie serait isomorphe à celle du paradoxe expressif. Que faut-il donc entendre par *analogie* pour qu'une telle thèse ait un sens ?

Il faut en premier lieu rappeler que ce terme a d'abord été présenté négativement, comme exprimant une notion opposée à celle d'arbitraire. L'analogique serait le « non-arbitraire ». C'est l'argument du « fantôme du langage pur »¹¹ qui a conduit à cette solution puisqu'il a été constaté qu'une langue réductible à un système de signes arbitraires ne pouvait en aucun cas devenir un langage parlant. Il en a résulté une distinction de deux régimes sémiotiques opposés, le régime sémiotique endologique et le régime sémiotique exologique, respectivement pourvus de signes arbitraires et de signes analogiques. Si la distinction de ces deux régimes sémiotiques doit être gardée en vue, il convient toutefois d'ajouter immédiatement qu'ils apparaissent le plus souvent dans une très étroite intrication, et rarement à l'état pur. Les cas de l'endologie pure sont ceux où s'effectue une transmission d'information sans reste. Dans de tels cas, la signification s'effectue en passant en quelque sorte par-dessus le signifiant, au dessus ou à côté de lui. Le signifiant n'est qu'un signal visant à activer un même signifié chez chacun des partenaires ; tout se passe, selon la formule de Paulhan, comme « s'il n'y avait pas eu langage ». L'endologie pure est donc un régime sémiotique où n'existent au fond que des signifiés ; les cas du bulletin météorologique ou des feux tricolores en sont des exemples parfaitement banals. Inversement, l'exologie pure correspond, dans sa polarité extrême, à l'effacement du signifié au bénéfice du signifiant. Le signifiant est émis ou reçu pour lui-même, sans autre signifié que sa propre existence. Tel serait notamment le cas du cri ou de l'image sidérante. Enfin, en position médiane, équilibrée, se situe le régime mixte endologique et exologique, dont le rendement sémiotique est assuré par le caractère analogique de la relation entre signifié et signifiant. C'est là, bien entendu, que l'on situera la possibilité de l'innovation sémantique, c'est-à-dire le langage parlant. Soit, d'une manière synthétique (tableau 2) :

Régime sémiotique	endologie pure	endologie + exologie	exologie pure
Relation signifiant/signifié	Arbitraire : pas de relation signifiant/signifié	Analogie	Pas de relation signifiant/signifié parce que pas de signifié

¹⁰ Voir notamment Guillaume (1974 : 47-48) et Guillaume (1964 : 26).

¹¹ Merleau-Ponty (1969 : 7-14).

Type d'entités pertinentes dans le phénomène langagier	sphère exclusive des signifiés	Signifiés + signifiants	Sphère exclusive des signifiants
Exemple verbal	bulletin météorologique	Texte littéraire ou philosophique Langage parlant	Cri, glossolalie
Exemple visuel	Feux tricolores	Œuvre d'art	Image sidérante

On a cependant l'impression qu'avec une sémiologie aussi rudimentaire et des exemples aussi triviaux, le chemin parcouru n'en valait guère la peine. C'est donc à cela que nous conduit une approche phénoménologique de l'énigme de l'expression linguistique ! Était-il nécessaire de passer par Merleau-Ponty pour aboutir à de telles banalités ? A ce type d'objection impatiente, on répondra d'abord que le paradoxe de l'expression doit être maintenu au plus près du langage quotidien, ordinaire, que l'innovation sémantique n'est pas l'apanage des discours constituants – poésie, roman, philosophie, etc.¹² – et que, en conséquence, il est nécessaire de tenir compte de nos expériences linguistiques les plus banales pour maintenir la tension du paradoxe expressif. On répondra ensuite que la méthode adoptée ici requiert une lente progression, du très simple au plus complexe : comme le point de départ est une sorte de bloc sémantique, sous la forme de la description d'un phénomène élémentaire, celui de l'opération expressive, il convient à chaque pas de prendre garde à ne pas altérer la spécificité de ce phénomène en introduisant des catégories inutiles, à ne pas surcharger notre ontologie comme le disent les logiciens. Or, qu'avons-nous ajouté à la description phénoménologique proposée par Merleau-Ponty ? Peu de chose : un type de régime sémiotique, celui de l'exologie pure. Ce qui distingue le tableau 1 du tableau 2, c'est que la rubrique « exologie » du premier est divisée en deux rubriques dans le second : « endologie + exologie » et « exologie pure ». Le langage parlant étant assigné au régime « endologie + exologie », il se voit donc cerné avec un peu plus de précision, entre un régime sémiotique entièrement voué au signifié, et un autre entièrement acquis au signifiant, dans une opposition ternaire, donc, que l'on peut espérer plus précise que l'opposition binaire de l'endologie (le parlé) et de l'exologie (le parlant). Je dois enfin préciser que, si je devais m'arrêter là, je n'aurais rien de fait de plus en recourant au concept d'analogie, que remplacer un syntagme par un autre, une difficulté par une autre, l'énigmatique expression par l'obscur analogie. Il reste donc non seulement à justifier l'isomorphisme établi entre expression et analogie, mais aussi, préalablement, à expliquer ce que l'on entend ici par analogie.

Il y a quelque chose qui sent l'aporie dans l'idée que la structure de l'analogie serait isomorphe à la structure de l'expression – car évidemment, l'isomorphisme est un cas particulier d'analogie. Mais j'emploie ici le terme d'isomorphisme dans une visée méthodologique, de la même façon qu'un mathématicien chercherait à démontrer qu'une structure difficile à appréhender est isomorphe à une structure plus aisément

¹² Voir Merleau-Ponty (1969 : 30) : « Et la même transcendance de la parole que nous avons rencontrée dans son usage littéraire est déjà présente dans le langage commun sitôt que je ne me contente pas du langage tout fait, qui est en vérité une manière de me taire, et que je parle vraiment à quelqu'un ».

abordable, pour examiner la question qui l'occupe dans cette dernière et transférer ensuite les résultats dans la structure complexe. Sauf si l'on tient absolument à donner à l'analogie un sens unitaire et monolithique, non hiérarchisé – ce qui n'est pas le cas ici – je ne pense pas que la dimension analogique de la méthodologie puisse interférer avec la dimension analogique de l'objet étudié.

Ce n'est donc pas l'essence de l'analogie qui est sollicitée ici, mais un ensemble de faits linguistiques dont on suppose qu'ils peuvent être pertinemment regroupés sous cette catégorie. Au nombre de ces faits, l'analogie saussurienne, bien sûr, à laquelle on recourt pour expliquer tel ou tel phénomène diachronique, mais aussi la motivation relative¹³ ; la psycho-phonétique d'un Fónagy, mais aussi les structures étymologiques du lexique mises au jour par Guiraud ; l'iconicité diagrammatique, mais aussi les faits de remotivation ; la métaphore du poète mais aussi celle de Lakoff. Ces phénomènes s'apparentent soit à une structure analogique binaire (« x est analogue à y », soit « un signifiant est analogue à un signifié », comme dans le cas de la psycho-phonétique, des structures étymologiques du lexique, ou encore des structures mimophoniques étudiées en arabe et en hébreu par G. Bohas et Mihaï Dat), soit à une analogie proportionnelle (« le rapport de a à b est analogue au rapport de c à d » : « le rapport du signifiant Sa₁ au signifiant Sa₂ est analogue au rapport du signifié Sé₁ au signifié Sé₂ », comme dans le cas de ce que Haiman ou Givón nomment *isomorphisme*, concept auquel peuvent notamment se rattacher l'analogie saussurienne ou la motivation relative¹⁴. Or, puisqu'il est toujours logiquement possible, même s'il faut veiller aux conséquences induites, de considérer l'analogie proportionnelle comme un cas particulier de l'analogie binaire (disons pour simplifier qu'il y a similitude d'entités comme il y a similitude de rapports), on parvient à l'idée que l'analogie binaire pourrait permettre de rassembler l'ensemble des phénomènes énumérés plus haut. Cette analogie binaire est définie de la façon suivante : il existe une relation d'analogie binaire entre A et B ($\mathcal{R}_a(A,B)$), si et seulement si :

1°) A et B ne sont pas identiques (condition de différentiation), autrement dit s'il existe au moins une propriété (\mathcal{D}) que possède A mais que ne possède pas B :

$$\exists \mathcal{D} / \mathcal{D}(A) \wedge \neg \mathcal{D}(B)$$

2°) A et B possèdent au moins une propriété commune (\mathcal{C}) :

$$\exists \mathcal{C} / \mathcal{C}(A) \wedge \mathcal{C}(B)$$

3°) il existe, selon un certain point de vue (s)¹⁵, une hiérarchie¹⁶ entre les propriétés \mathcal{D} et \mathcal{C} , telle que \mathcal{D} est perçue comme une propriété d'arrière-plan et \mathcal{C} comme une propriété de premier plan :

$$[\mathcal{C} > \mathcal{D}]_s$$

¹³ Pour une extension de la notion de motivation relative prenant en considération la particularité de la linguistique guillaumienne, voir Monneret (2005).

¹⁴ Pour un panorama de travaux s'inscrivant dans cette perspective, voir, en bibliographie, les premiers numéros des *Cahiers de linguistique analogique* ainsi que les publications collectives de Max Naenny et Olga Fischer publiées sous le titre générique *Iconicity in language and literature*.

¹⁵ Initiale de *sujet*. On pourrait aussi formuler cela en termes de mondes possibles : on dirait alors qu'il existe au moins un monde possible accessible à partir de m_0 dans lequel \mathcal{D} est perçue comme une propriété d'arrière-plan et \mathcal{C} comme une propriété de premier plan.

¹⁶ Ou un contraste.

Cette définition *a minima* de l'analogie binaire ne nous engage guère¹⁷ ; elle repose en effet sur l'une des conceptions les moins exigeantes de l'analogie, la similitude, mais elle ne se réduit cependant pas à cela. Le fait que la propriété différentielle soit présentée comme logiquement première permet de régler les rapports entre identité et analogie ; la présence de la propriété de contraste indique clairement que la similitude est une condition nécessaire mais non suffisante pour l'établissement d'une relation d'analogie. Il s'agit bien d'une définition à vocation logique¹⁸, qui ne correspond encore à aucun processus linguistique ni cognitif identifiable.

L'analogie linguistique, à laquelle nous nous intéressons ici parce qu'elle serait isomorphe à l'expérience expressive, résulte de la projection de la structure logique de l'analogie binaire, qui vient d'être sommairement exposée, dans le monde des significations humaines. Les différences, les similitudes, les contrastes entre propriétés différentielles et propriétés communes vont alors s'orienter selon différents axes, impliquant à la fois la tension du synchronique et du diachronique (analogie dans le changement linguistique), du conscient et de l'inconscient (remotivation vs psycho-phonétique), du systématique et de l'asystématique (motivation relative, isomorphisme), aucun de ces axes n'étant évidemment isolé des autres : la tension du synchronique et du diachronique à laquelle on songe en premier lieu lorsqu'on se situe dans la problématique du changement linguistique, implique évidemment celles du conscient et de l'inconscient, du systématique et de l'asystématique.

En admettant que les quelques lignes qui précèdent suffisent pour se faire une idée, même vague, de ce que l'on entend ici par analogie linguistique, il resterait encore à dire un mot de l'isomorphisme entre l'expression linguistique et l'analogie linguistique. Une démonstration digne de ce nom ne serait envisageable que si l'on avait déjà clairement défini l'analogie linguistique, ce qui n'est pas encore le cas. Renonçant momentanément à une argumentation rigoureuse, je me bornerai donc, dans le cadre de cet article, à indiquer quelques-unes des raisons qui plaident en faveur d'un tel isomorphisme.

Pourquoi, au fond, chercher à prouver l'isomorphisme de la structure expressive fondamentale et de l'analogie linguistique ? Quels sont les indices – peut-être trompeurs, mais dont il est possible de prendre conscience – qui nous ont mené dans cette direction ?

Il y a d'abord Humboldt. « Le langage est à la fois image et signe, il n'est pas entièrement le produit de l'impression que nous avons des choses et il n'est pas entièrement le produit de l'arbitraire de ceux qui parlent »¹⁹. Nous n'avancions finalement rien de plus lorsque nous placions, tout à l'heure, le langage parlant à mi-chemin de l'endologie pure et de l'exologie pure. Mais serait-ce alors, si la polarité du

¹⁷ Pour plus de détails, voir Monneret (2004a : 11 *et sq.*).

¹⁸ Qui devra être précisée si on veut en faire une définition vraiment logique (c'est bien sûr la propriété de hiérarchie ou de contraste qu'il convient d'affiner).

¹⁹ Cité par Trabant (1992 : 75) qui commente ainsi : « Face à ces deux extrêmes [signe et image], le mot n'est ni l'un ni l'autre : il est aussi bien déterminé par les objets que posé spontanément, ce qui veut dire qu'il unit la sensibilité et l'entendement et que, par là même, il est jusqu'à un certain point iconique dans sa matérialité, comme l'image, et, dans une certaine mesure, arbitraire comme le signe » (*ibid.*). Pour plus de développements sur ce point, voir Monneret (2003a : 59-70).

signe est rapportée à celle de l'endologie pure, que la polarité d'exologie pure peut s'interpréter comme un régime sémiotique imaginal ?

Il y a ensuite, par conséquent, une interrogation sur l'image. Qu'est-ce qu'une image au juste ? Peut-on la définir d'une façon qui nous soit utile pour la question qui nous préoccupe actuellement ? Conformément à une vaste tradition philosophique, j'admettrai que l'image se caractérise comme un phénomène dont l'apparaître est indissociable d'une efficence pathique²⁰ : « l'image a pour spécificité de mouvoir donc d'émouvoir » (Mondzain, 2003 : 27). Ce n'est donc pas sur une visibilité au sens usuel d'accessibilité à la vision que l'image repose mais bien plutôt sur une visibilité comprise comme saillance émotionnelle. Par conséquent, l'image ainsi définie s'applique tout autant au signifiant visuel (écriture ou gestes dans les langues des signes) qu'au signifiant acoustique, (voire articulatoire si l'on adopte le point de vue de la production).

Comme nous l'avons déjà remarqué, le signifiant, dans le cas de l'échange strictement informationnel, est invisible ; il n'a aucune valeur en lui-même. Or dès que le signifiant trouve, quelle qu'en soit la raison (intonation spécifique, redondances sonores, absence de ce signifiant dans le code de l'allocutaire, etc.) une forme de visibilité, le schéma de la communication cesse immédiatement de fonctionner pour laisser place à un autre type de relation. Serait-ce là une relation de type imaginal ? Il faut immédiatement préciser qu'au sens où l'entend Marie-José Mondzain, le mouvoir et l'émouvoir ne se résorbent pas dans l'affection brute du sujet. L'image est aussi par essence en rapport avec la possibilité de la pensée. C'est que l'image au sens usuel de visibilité est seulement une image idolâtre, « si on appelle idole tout objet univoque qui emprisonne son spectateur dans toutes les servilités fusionnelles du visible et du sens » (*ibid.*, p. 145). Elle s'oppose à l'image authentique qui, d'une manière apparemment paradoxale, se définit comme un invisible, l'invisible nécessaire à la construction d'un regard :

Il est clair aujourd'hui, dans tous les débats autour du politique et des visibilités médiatiques, que c'est bien de notre pensée, donc de la liberté de notre jugement, qu'il est question. Dès le moment où les Pères s'interrogent sur la nature de la visibilité de l'image naturelle (entendons, de l'image invisible du Père) dans les visibilités charnelles, la seule réponse possible consiste dans l'élaboration d'un regard qui produise une figure de la non-objectalité spéculaire ou spectaculaire de l'objet. La relation que nous avons avec le visible est le lieu où se joue la liberté du désir. Travail herméneutique où le regard est créateur de la vérité de l'objet, non comme pure construction, mais comme accueil à la donation du sens dispensé par l'objet. (*Ibid.*, p. 170).

Dans la mesure où nous cherchons seulement ici à proposer une définition opératoire de l'image pour traiter une question linguistique, celle de l'expression, nous ne pouvons évidemment développer le raisonnement qui conduit Marie-José Mondzain à une telle définition de l'image²¹. J'en retiendrai essentiellement l'idée selon laquelle deux modes de l'imaginal peuvent être distingués, l'un qui se réduit à une forme d'engagement

²⁰ Pour plus de détails sur cette notion, voir Monneret (2004a : 110).

²¹ Disons seulement que sa théorie de l'image provient d'une analyse très approfondie de la crise iconoclaste et de la notion d'incarnation : « L'image a fait une entrée royale dans nos cultures du jour où l'incarnation chrétienne a donné à la transcendance invisible et intemporelle sa dimension temporelle, historique et visible, où cette transcendance négocie avec l'événement. Dieu entre dans l'histoire par la naissance de son image filiale. Désormais en occident, la manifestation du visible se décrit en termes de naissance, de mort et de résurrection, elle s'adresse à des corps vivants doués de parole et de jugement » (Mondzain, 2003 : 18) .

pathique du corps (idole), l'autre qui transcende cette émotion en mouvement de pensée, c'est-à-dire en une véritable innovation sémantique (image/icône). Nous pouvons donc compléter le tableau précédent, pour y ajouter cette dimension de l'image (tableau 3) :

Régime sémiotique	endologie pure	endologie + exologie	exologie pure
Relation signifiant/signifié	Arbitraire : pas de relation signifiant/signifié	Analogie = image (=icône)	Pas de relation signifiant/signifié parce que pas de signifié : idole
Type d'entités pertinentes dans le phénomène langagier	sphère exclusive des signifiés	Signifiés + signifiants	Sphère exclusive des signifiants
Vécu	Pensée pure Pas d'émotion Pas de dimension charnelle, corporelle	Pensée + émotion (= langage parlant)	Engagement pathique du corps Pas de pensée

Ce qui nous conduit à penser que l'analogie linguistique est isomorphe à la structure de l'expression, c'est donc l'idée que l'image est un autre nom du langage parlant : dans les deux cas, c'est un mode incarné du signifier qu'il s'agit de dire. Or le passage de l'image à l'analogie est aisé, presque trop évident : « toute image, mentale ou matérielle, est image de quelque chose et ne prend sens que par le jeu de ressemblance et de dissemblance avec son référent » (Wunenberger, 2006 : 7). Ne retrouvons-nous pas ici une bonne part des principes qui définissent l'analogie binaire ? Le langage parlant et l'image authentique apparaîtraient ainsi comme deux aspects d'un même phénomène, deux structures identiques mais dont les fragilités sont opposées : le langage parlant est menacé de la disparition du signifiant (parole parlée), tandis que l'image iconique risque toujours de renoncer au signifié, pour s'abandonner à l'émotion brute, ou, ce qui revient au même, pour prendre cette émotion comme un sens ultime. Le langage parlant et l'image iconique sont un seul et même funambule, qui n'existe que du risque qu'il prend de basculer à droite ou à gauche. Une telle approche de l'expression comme équilibre, comme moyen terme, n'est d'ailleurs pas sans rapport avec la conception aristotélicienne de l'analogie :

L'analogie selon Aristote a son principe dans la détermination d'un moyen-terme (meson) qui opère la médiation entre des choses et des rapports dissemblables, ou qui tient en équilibre des rapports ainsi mesurés. Les termes mis en relation, médiés, mesurés sont simplement dissemblables par genre, ou des relations « autres ». Or même entre des rapports « autres » (allo pros allo), il y a proprement proportion du fait même de cette « commune mesure » (Secretan, 1984 : 24)

Mais cela n'est qu'une remarque incidente. Le dossier de l'analogie de l'être restera clos cette fois-ci.

L'aspect erratique et inachevé de la démarche dont témoigne cet article est sans doute révélateur des défaillances de son auteur, mais aussi des difficultés inhérentes à son objet. Se donner pour but de préserver, mais en l'approchant, l'énigme de l'expression, c'est prendre le risque de détours, de raccourcis brutaux, de rapprochements bizarres, sans fondements historiques, bref, c'est accepter de se prêter sans guère de précautions à un bricolage conceptuel amusant peut-être, mais de quel intérêt ? Toutefois, il faut bien reconnaître qu'approcher cette énigme que constitue la possibilité de l'innovation sémantique ne saurait se faire sans tâcher de s'égalier à ce qu'elle est : un sens non achevé. Peut-être d'ailleurs que la simple décision de s'accepter linguiste dans ce lieu non-linguistique qu'est la philosophie, et en même temps non-philosophe confronté à une interrogation philosophique du langage, suffit à provoquer ce décentrement, cette torsion à quoi se reconnaît le langage parlant lorsqu'on le découvre. Mais, nous l'avons vu, le non-sens, l'insignifiance, demeurent une sourde menace. Il ne me reste donc plus, pour défendre une dernière fois la légitimité d'une linguistique analogique, qu'à prouver le mouvement en marchant : la jeune vie des *Cahiers de linguistique analogique* laisse déjà augurer des chantiers divers et féconds ; l'accumulation des données devrait bien un jour porter ses fruits.

Bibliographie

- BARBARAS R.(1991), *De l'être du phénomène. Sur l'ontologie de Merleau-Ponty*, Grenoble, Jérôme Millon
- BOHAS G. (dir.) (2006), « *L'iconicité dans le lexique* », *Cahiers de linguistique analogique*, n°3, Dijon, ABELL.
- CHEVALIER J.C., DELPORT M.-F., TOUSSAINT, M. (dir.) (2005), « *Un signifiant, un signifié : débat* », *Cahiers de linguistique analogique*, n°2, Dijon, ABELL.
- FISCHER O., NÄNNY M. (dir.) (1999), *Form miming meaning. Iconicity in Language and Literature*. Amsterdam, Benjamins.
- FISCHER O., NÄNNY M. (dir.) (2001), *The Motivated Sign. Iconicity in Language and Literature 2*. Amsterdam, Benjamins.
- FISCHER O., MULLER W (2003), *From Sign to Signing. Iconicity in Language and Literature 3*. Amsterdam, Benjamins
- FONAGY I., *La vive voix. Essais de psycho-phonétique*, Paris, Payot, 1983.
- GUILLAUME (1964 : 26).
- GUILLAUME G. (1974) , *Principes de linguistique théorique*, publiés sous la direction de R. Valin, Paris/Quebec, Klincksieck/PU Laval
- GUILLAUME G. '1964), *Langage et science du langage*, Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et A.-G. Nizet, 1964
- GUIRAUD P. (1986), *Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Payot (éd. or. Larousse, 1967).
- GUIRAUD P. (1986), *Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Payot, (éd. or. Larousse, 1967).
- HAIMAN J. (ed.) (1985) , *Iconicity in syntax*, Amsterdam, Benjamins.
- HAIMAN J., "Iconicity", in *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, R.E. ASHER (ed.), Oxford, Pergamon Press, vol 3, p. 1629-1633.

- MAEDER C., FISCHER O, HERLOFSKY W.J. (dir.) (2005), *Outside-In – Inside-Out, Iconicity in Language and Literature 4*, Amsterdam, Benjamins.
- MERLEAU-PONTY M. (1945), *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard,
- MERLEAU-PONTY M. (1964), *Le visible et l'invisible*, Paris, Gallimard.
- MERLEAU-PONTY M. (1969), *La prose du monde*, Paris, Gallimard.
- MONDZAIN M.-J. (1996), *Image, icône, économie. Les sources byzantines de l'imaginaire contemporain*, Paris, Seuil.
- MONDZAIN M.-J. (2003), *Le commerce des regards*, Paris, Seuil.
- MONNERET Ph. (2003a), *Le sens du signifiant. Implications linguistiques et cognitives de la motivation*, Paris, Champion
- MONNERET Ph. (2003b), *Notions de neurolinguistique théorique*, Dijon, E.U.D.
- MONNERET Ph. (2003c), « *Le mot comme signe et comme image : lieux et enjeux de l'iconicité linguistique* », *Cahiers de linguistique analogique*, n°1, Dijon, ABELL.
- MONNERET Ph. (2004a), *Essais de linguistique analogique*, Dijon, A.B.E.L.L.
- MONNERET Ph. (2004b), « Paraphrase et textualité exologique : le cas des « traductions » françaises de Mallarmé », in ADAM J.-M. et al., *Textes et discours : catégories pour l'analyse*, Dijon, E.U.D., p. 253-264.
- MONNERET Ph. (2005), *Relative motivation in Gustave Guillaume's theory*, in MAEDER C., FISCHER O, HERLOFSKY W.J. (dir.), *Outside-In – Inside-Out, Iconicity in Language and Literature 4*, Amsterdam, Benjamins, p. 67-78.
- PAULHAN J. (1942), *Les fleurs de Tarbes*, NRF, 1942.
- SECRETAN Ph. (1984), *L'analogie*, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».
- TRABANT J. (1992), *Humboldt ou le sens du langage*, Liège, Mardaga.
- WUNENBERGER J.-J. (2006), « L'idole au regard de la philosophie des images », *Protée*, vol. 29, n°3, PU Québec.